

Ontario Populaire

Une femme perd sa pension pour époux alors qu'elle demandait à ce qu'elle soit triplée

Agence QMI

| Publié le 17 mars 2018 à 15:46 - Mis à jour à 15:49

Dramatic Gavel Silhouette on Reflective Wood

FOTOLIA

Une femme de la Saskatchewan qui demandait à ce que sa pension alimentation pour époux soit triplée, 22 ans après la fin de son mariage avec un homme devenu entre-temps millionnaire, a perdu son principal revenu.

Un juge ontarien a plutôt décidé de complètement fermer le robinet, la privant des 57 000 \$ qu'elle touchait chaque année depuis les deux dernières décennies de la part de son ex-époux, Kevin Choquette, un analyste bancaire à la retraite ayant fait fortune ces dernières années. Il vaudrait aujourd'hui à 14 millions \$, a rapporté le quotidien «Ottawa Citizen».

Lors du divorce, Yvonne Choquette avait reçu un montant forfaitaire de 160 000 \$ et son ex-mari devait l'aider financièrement si elle décidait de retourner aux études pour réintégrer le marché du travail après avoir élevé leurs deux enfants. Mais Mme Choquette n'est pas retournée sur les bancs d'école et n'a à peu près pas travaillé, outre un boulot en agriculture biologique qui s'est avéré peu payant.

Kevin Choquette, qui a obtenu la garde des enfants en 1996, s'est finalement tourné vers les tribunaux, 22 ans après le divorce, pour mettre fin aux paiements de pension alimentaire pour époux. Son ancienne amoureuse a répliqué en demandant à ce que les paiements annuels passent à 180 000 \$.

Le juge a statué en faveur de Kevin Choquette, en expliquant dans sa décision récente que l'ex-femme de ce dernier n'avait consenti aucun effort pour devenir indépendante financièrement.

Yvonne Choquette, qui a notamment plaidé un état dépressif et un handicap physique pour expliquer son non-emploi prolongé, a 30 jours pour en appeler de la décision.